

Par ailleurs, le gouvernement s'est dit désireux de jouer un rôle direct dans ces efforts de paix, et M. Clark a précisé que le Canada avait l'intention de participer très activement à la réduction des tensions en Amérique centrale (*Globe and Mail*, 24 novembre 1984). Il faut entendre par là que le Canada souhaite non seulement contribuer au développement de la région par diverses formes d'aide, mais également offrir des conseils techniques sur les mécanismes de vérification et de contrôle que nécessitera la mise en oeuvre du traité proposé par le groupe de Contadora.

Pour ce qui est du développement, le gouvernement canadien s'est engagé à fournir une aide économique continue à la région. Cependant, la capacité globale du Canada en matière d'aide extérieure est menacée par les restrictions budgétaires envisagées. Par suite des changements annoncés récemment, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) va connaître en six ans, soit de 1984 à 1990, une réduction de presque 2,5 milliards de dollars du budget consacré à l'aide extérieure; une partie des fonds ainsi récupérés correspondra à une coupure nette, tandis qu'une autre partie sera affectée à des programmes dont le principal objectif est de subventionner les entreprises exportatrices canadiennes, aux dépens des programmes destinés aux pays nécessiteux.

Au cours des dernières années, le Costa Rica, le Honduras et le Nicaragua ont été les principaux bénéficiaires de l'aide canadienne en Amérique centrale. Le Honduras fait partie des pays inscrits au programme de l'ACDI et a droit, de ce fait, à une aide continue. En novembre 1981, le Canada a suspendu tout nouveau projet d'aide à l'intention du Guatemala et du Salvador par suite de violations manifestes et systématiques des droits de la personne et à cause des dangers que couraient les agents d'assistance oeuvrant sur place. Après l'élection du Président Duarte au Salvador, le gouvernement conservateur décida de rétablir l'aide canadienne à ce pays au niveau initial de 8 millions de dollars. Des programmes d'assistance bilatérale ont été mis sur pied pour favoriser les efforts de reconstruction du Nicaragua et pour atténuer les effets de la crise économique au Costa Rica. Ces programmes se sont poursuivis dans les deux pays sous le gouvernement Mulroney. Peu après son arrivée au pouvoir, celui-ci a approuvé une aide de 7,5 millions de dollars pour un projet d'alimentation en eau potable au Nicaragua; au début de 1985, il a accordé une subvention de 11,1 millions pour le projet géothermique de Momotombo. Au cours des cinq années allant de 1980-1981 à 1984-1985, le Canada a fourni au Costa Rica une aide bilatérale évaluée à 15,2 millions de dollars; au